Communiqué de presse

Tournai, le 29 février 2016

Parc d'activité économique de Tournai Ouest 3 - Quels enjeux, quelle finalité ? Ideta fait le point

Ce mercredi 24 février, le Conseil communal de Tournai a décidé d'autoriser l'aménagement d'une voirie de raccordement entre le parc d'activité de Tournai Ouest 3 et l'autoroute. Le point a suscité de nombreuses réactions dont la presse s'est largement fait l'écho. Ideta souhaite faire le point sur ce dossier et le resituer dans son contexte.

La Wallonie a décidé d'inscrire l'accueil et l'extension d'entreprises au cœur de son dispositif de redéploiement économique. Après avoir constaté le manque d'espace libre destiné à cet effet et mesuré les besoins à long terme (2025) dans les différentes parties du territoire, les Gouvernements wallons successifs ont initié des démarches coordonnées afin d'y remédier : Plan prioritaire (2000) Plan prioritaire bis (2008) ; Plan Marshall 2.vert ; Plan Marshall 3.0 ; …

La Wallonie picarde est une des régions de Wallonie où la pénurie de terrains industriels est la plus criante.

Envisagé dès 2000, l'aménagement du parc d'activité de Tournai Ouest 3 fait partie du Plan prioritaire initial et aboutit à l'inscription au plan de secteur d'un espace de 104 ha en 2004 afin de permettre de prendre le relais des parcs de Tournai Ouest I et II qui sont à l'époque déjà en voie de saturation. Le dispositif retenu à l'époque et transcrit dans les plans de secteurs est complété par les PAE de Pecq-Pont bleu, Leuze-Europe 2 et Ghislenghien 3 et vise à concentrer le développement économique autour de l'axe stratégique Lille-Bruxelles.

Une extension stratégique pour Tournai et la Wallonie picarde

Au-delà de la création d'emplois sur place (1.600 qui viendront s'ajouter aux 3.700 déjà existants), l'extension Tournai Ouest 3 est d'autant plus stratégique pour la Wallonie picarde qu'elle renforcera aussi l'attractivité globale de la région au bénéfice d'autres zones d'activités telles que Leuze ou Péruwelz. Pour rappel, voilà 3 ans déjà que le Tournaisis n'a plus d'espaces à proposer et ne peut plus répondre aux nombreuses demandes concrètes d'entreprises souhaitant investir dans la région. En tant qu'Agence de Développement territorial, la responsabilité d'Ideta est de mettre en œuvre les projets de développement démocratiquement retenus par le Gouvernement wallon, dans le strict respect de la législation en vigueur.

Un long débat

Après 4 années d'études d'incidences, de présentation d'alternatives et de nombreux débats, la révision du plan de secteur de 2004 confirme l'extension de Tournai Ouest sur 104 hectares avec un périmètre de réservation de 2ha pour le tracé d'un nouveau raccordement autoroutier. Un recours en suspension et en annulation contre l'arrêté du gouvernement wallon du 22 avril 2004, introduit la même année par deux riverains et l'ASBL Apic, sera rejeté en 2008 par le Conseil d'Etat qui confirme la modification du plan de secteur et donne raison à Ideta.

Avec sa demande d'obtention de permis d'urbanisme pour la mise en œuvre du parc d'activité, Ideta espère clôturer aujourd'hui 16 années de procédures pour entamer enfin la concrétisation d'un projet crucial pour l'avenir économique de la Wallonie picarde.

Une utilisation parcimonieuse des terres agricoles

Consciente de la qualité des terres agricoles de Wallonie picarde, l'Agence concrétise des projets d'intérêt collectifs mûrement réfléchis en veillant à réduire au maximum l'emprise des actions qu'elle mène sur les exploitations agricoles. La réhabilitation du site industriel de la sucrerie de Frasnes, l'aménagement en centre-ville de la zone mixte de Technicité ou encore le rachat à des entreprises de parcelles non occupées en zones d'activité sont des exemples concrets de la politique de l'Agence qui vise à optimiser l'occupation de l'espace disponible et à utiliser les terres agricoles avec parcimonie.

Un tracé de voirie le plus direct

Le choix du nouveau tracé de la voirie s'inscrit lui aussi dans cette approche. Plus court, le tracé permettra de réduire l'emprise nécessaire sur les terres agricoles et limitera

Contact Presse

Anne-Marie Goemaere
Chargée de Communication

E | goemaere@ideta.be
T | +32 69 55 35 21
M | +32 479 81 72 39

IDETA
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

leur morcellement car il s'appuie en partie sur les parcelles cadastrales et carrières existantes. Elaboré sur base des résultats des études karstiques, il permettra d'assurer la sécurité et la fluidité de la circulation, avec un aménagement qualitatif et des coûts de réalisation maîtrisés.

Ce nouvel accès offrira une bonne lisibilité du parc d'activité dès sa création et facilitera l'accès à l'ensemble de la zone sans perturber les villages voisins. L'importance d'une mise en œuvre rapide de ce projet a par ailleurs été confirmée par la décision, en mai 2015, d'octroi de subsides européens du fond FEDER pour sa réalisation.

Ce nouveau tracé n'est pas lié à un nouveau projet d'extension de zone d'activité économique. Les besoins en terrains dédiés à l'activité économique ont été identifiés par Ideta qui procèdera à leur aménagement conformément aux plans prioritaires adoptés par le Gouvernement wallon.

Un raccordement ferroviaire trop coûteux

Un raccordement de Tournai Ouest 3 au réseau ferroviaire existant a été étudié et apparaît au final comme une fausse bonne idée ! Il nécessiterait l'ajout d'une 3ème voie en parallèle au système de double voie actuel, un aménagement qui impliquerait des travaux lourds et des investissements financiers importants.

Les entreprises qui s'installeront sur la zone de Tournai Ouest 3 pourront bénéficier de la proximité d'infrastructures multimodales, facilement accessibles telles que le port de Pecq et le port de Vaulx. Les gares de Mouscron, de Courtrai et les sites proches de Dourges et de Saint-Ghislain possèdent par ailleurs les équipements multimodaux permettant le chargement et déchargement de marchandises entre le réseau ferroviaire et le réseau routier. Une telle distance est facilement parcourue en camion dans une région bien desservie par le réseau autoroutier.

Contact Presse

Anne-Marie Goemaere
Chargée de Communication

E | goemaere@ideta.be
T | +32 69 55 35 21
M | +32 479 81 72 39

IDETA
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL